FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU GRAND-PRIX INTERNATIONAL ROMAND

Chailly sur Montreux, le 25 juin 2009

Muraz, le 02 juillet 2009

Ordre du jour :

1 : Formalités 1
2 : Ordre du jour 2
3 : Rappel du concept : objectifs 2
4 : Discussions 2
5 : Ebauche du cahier des charges 2
6 : Nomination du comité d'organisation 2
7 : Décisions et prochaines échéances 3
8 : Divers 3

Présences : J. Genet, vice-président FSM ; B. Binggeli (CM Cour) ; A. Noirat (CM Cour) ; C. Greber (CM Ecureuil) ; M. Martin (CM Ecureuil) ; D. Brot (CM Yverdon) ; Michel Jomini (CM Ecureuil) un peu plus tard.
Excusés : M. Steiner, secrétaire FSM ; P. Grandjean (CM Monthey) ; A. Schuard (CM Genève) par D. Brot ; D. Ansermet (individuel) par M. Martin.

Suite aux diverses discussions sur l'organisation d'une épreuve d'envergure sur le plan romand, le comité exécutif (CE) de la Fédération Suisse de Marche (FSM) a reçu le mandat, lors de la dernière AGO, d'organiser une assemblée constitutive et de présenter une ébauche de cahier des charges. Les six clubs romands ont été convoqués par courrier, daté du 31 mai 2009 et les quatre qui ont répondu et se sont inscrits ont reçu, par poste également, une confirmation datée du 22 juin 2009.
L'assemblée est convoquée à l'Hôtel de Chailly, Route des Châtaigniers, CH-1816 Montreux-Chailly, dont la salle de réunion du sous-sol est mise gracieusement à disposition.

1 : Formalités

Au nom de la FSM, J. Genet accueille les quelques participants et ouvre l'assemblée à 19h10. Les personnes présentes s'étonnent de l'absence du Chef technique F. Bianchi. J. Genet regrette et explique que suite à une confusion de dates, le Chef technique national est en vacances et qu'il était prévu que les membres tessinois du CE ne fassent pas le déplacement en semaine sur la Riviera. Le rôle de la FSM est avant tout de mettre en relation les clubs.
F. Bianchi a envoyé par écrit une ébauche de cahier des charges et A. Bordoli des précisions sur l'organisation du Grand-Prix international de Lugano.

2 : Ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion. Pas de remarque.

3 : Rappel du concept : objectifs

J. Genet lit la lettre signée du Chef technique et du Président de la FSM datée du 30 septembre 2008 et envoyée aux clubs de marche de la Suisse romande. Pas de remarque.

4 : Discussions

- Rapidement, les discussions portent sur l'aspect financier, tout comme lors de la dernière AGO. Les clubs n'ont pas d'argent à mettre sur la table…
- Questions posées : que veut la FSM ? Que peuvent faire les clubs ?
- Une société comme Grand Chelem Management à Morges pourrait s'occuper de trouver des fonds contre une participation financière.
- Le niveau de l'épreuve pourrait s'accroitre au fil des ans, pour aboutir par exemple sur l'organisation du Match des 6 Nations dans quelques années. Le niveau et le standard EAA ne sont pas une priorité dans un premier temps.
- L'organisation pourrait être jumelée à une compétition existante (Marathon de Lausanne, Walking Day, etc.)
- Les clubs n'ont pas d'impact : il faut que la FSM prenne en charge la prospection de sponsors et d'un lieu ainsi que la rédaction d'un cahier des charges. L'épreuve doit être organisée par les clubs et non pas par la Fédération.
- Il faut fixer des buts précis sur quelle genre d'épreuve organiser.
- Absents, le CM Monthey avait annoncé son intérêt pour cette épreuve et selon D. Brot, le CM Genève aussi.

5 : Ebauche du cahier des charges

Le texte préparé par le Chef technique ne fait pas l'unanimité. Il est considéré comme une mise en place de l'épreuve alors que les clubs veulent avant tout savoir quelles sont les buts, qui fait quoi, qui paie quoi, etc. Le premier point bloque les discussions sur le financement d'une épreuve d'envergure internationale.
En complément, le budget et divers points sur l'organisation de l'épreuve de Lugano sont avancés par J. Genet.

6 : Nomination du comité d'organisation

Avant de créer un comité d'organisation, l'assemblée souhaite mettre en place un groupe de travail, chargé d'élaborer les buts précis et d'écrire les premières lettres. Les clubs financeraient le lancement de ce comité. Les personnes présentes manifestent leur intérêt à se retrouver pour poursuivre le projet.

7 : Décisions et prochaines échéances

A) Groupe de travail

- Un groupe de travail est composé par B. Binggeli, M. Martin, D. Brot, M. Jomini, C. Greber et de membres du CE de la FSM à nommer. Les clubs absents sont invités à rejoindre ce groupe de travail, dont le but est de préparer un « dossier de sponsoring » (qui sommes nous, que voulons nous faire, quels sont les besoins, les retombées, etc.) qui permettra de prendre contact avec de potentiels sponsors et collectivités publiques.
- Lieu de la compétition : Lausanne a les infrastructures et le souhait de mettre sur pied des événements. Genève ferait aussi bien l'affaire. Les clubs présents sont d'accord de travailler et de chercher des fonds même si c'est pour une autre ville que la leur. Yverdon fêtera ses 750 ans en 2010, peut-être une piste.
- Objectifs : un 20km hommes et femmes de niveau international. Une épreuve en plus du calendrier suisse ou qui libérait un club d'une autre organisation. La possibilité de regrouper les championnats suisses, sur 2 jours par exemple, est évoquée.
- Quand : dès 2011 pour la 1ère édition et quelques années plus tard, organiser le Match des 6 Nations (en fonction du tournus entre pays).
- Financement : les clubs mettraient CHF 100.- dans une caisse. Les présidents des clubs de La Tour-de-Peilz, Lausanne et Yverdon sont d'accord sur le principe et le montant. Les comités respectifs doivent valider cette décision et les clubs absents seront mis au courant. Y participeront que les clubs qui le souhaite. En cas de dissolution du groupe de travail, l'argent restant sera reparti entre les clubs investisseurs.

B) A faire, avant le prochaine réunion

- les clubs romands doivent valider les décisions en comité et confirmer au CE de la FSM leur participation au groupe de travail, avant le 31 août 2009.
- les clubs prennent déjà quelques contacts avec des entreprises, les villes de leur région.
- une prochaine assemblée doit être convoquée mais il faut laisser le temps aux comités des clubs de se réunir pour discuter du projet. Le CE de la FSM convoquera les personnes qui se sont annoncées pour le groupe de travail. Prochaine réunion en septembre.

8 : Divers

Sans rapport avec le projet débattu, tous les clubs présents ont diverses observations et revendications à faire au CE, concernant des dysfonctionnements en début de saison. Le vice-président prends note des remarques, réponds dans la mesure du possible et transmettra au CE de la FSM (courrier séparé à ce PV) lors de la prochaine séance du Comité Exécutif prévu le 4 juillet 2009 au Tessin. Des réponses sont attendues.

Le vice-président clôture la séance à 22h15.

Pour la FSM : Jérôme Genet, vice-président